

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 207

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 22

Supprimer l'alinéa 30.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit encore une fois d'une atteinte disproportionnée à la liberté d'enseignement.